

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2016 À 9:00 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 27 octobre 2016 à 9 h 00, à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : René Rivard, France Martel et Stanley Boucher. Sous la présidence de la mairesse madame Nathalie Bresse.

**Il est constaté et mentionné que les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 27 octobre 2016 à 9 h 00 et qu'ils renoncent au délai des 48 heures.**

Ouverture de la séance extraordinaire à 9:00 heures.

**2016-10-207** 1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Résolution pour un engagement face au ministère de l'Environnement;
3. Période des questions;
4. Levée de la séance extraordinaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2016-10-208** 2. **ENGAGEMENT FACE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT :**

**CONSIDÉRANT QUE** les effluents des étangs aérés ne respectent pas la norme de rejet en azote ammoniacal;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet pilote pour augmenter la capacité des étangs aérés avec le système « Écofixe » doit traiter l'azote ammoniacal;

**CONSIDÉRANT QUE** l'échéancier pour l'installation du système « Écofixe » est mai 2017 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le Conseil s'engage suite à l'installation du système « Écofixe » en mai 2017, il y aura un échantillonnage et une analyse des effluents des étangs aérés une fois par mois à partir du mois suivant l'installation et ce pendant 12 mois consécutifs. Et si après 6 mois, les résultats des échantillonnages et des analyses démontrant que le taux d'azote ammoniacal est toujours trop élevé, d'autres solutions seront appliquées afin que le problème soit résolu à l'intérieur des 12 mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3. **PÉRIODE QUESTIONS :**  
Aucune.

**2016-10-209** 4. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 9 h 20.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE